

Communiqué de presse

Premiers constats depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux au 1^{er} juin 2002

Le 2 octobre 2003, l'Observatoire statistique transfrontalier tient son deuxième Forum à Gaillard (France), en présence des autorités politiques, d'une part, de la région Rhône-Alpes, des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et, d'autre part, des cantons de Genève et de Vaud. Les accords bilatéraux ont maintenant un peu plus d'un an d'existence. La Synthèse 2003, élaborée par les trois institutions statistiques concernées – Office cantonal de la statistique de Genève, INSEE Rhône-Alpes, Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud – et présentée lors de cette rencontre, rassemble les premières observations statistiques faites depuis l'entrée en vigueur de ces accords.

Les évolutions les plus sensibles concernent le marché du travail du côté suisse. L'effectif des travailleurs frontaliers atteint un niveau jamais observé auparavant. A fin 2002, près de 41 000 frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie se rendent au travail dans les cantons de Genève (87 % d'entre eux) et de Vaud, soit une augmentation de 6,2 % en un an. Pour le canton de Genève, chaque niveau mensuel est un record historique et l'aire de recrutement s'agrandit : vers le sud de la Haute-Savoie (Annecy), mais aussi, fait récent, vers des départements français plus lointains, notamment le Jura et le Haut-Rhin.

Dans l'évolution du nombre des actifs titulaires d'un autre permis de travail tombant sous le coup des accords bilatéraux, la population européenne (UE) joue un rôle plus limité à Genève que dans le canton de Vaud : parmi d'autres facteurs, la situation géographique favorise, dans le premier, le phénomène frontalier et, dans le second, la prise de résidence. Mais, dans l'un et l'autre cantons, l'augmentation la plus notable concerne en définitive les résidents de courte durée, anciens saisonniers de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration auxquels s'ajoutent maintenant stagiaires, chargés de mission, jeunes au pair, etc., tous au bénéfice du regroupement familial (à fin 2002, 1 460 à Genève et 3 215 dans le canton de Vaud, soit un accroissement annuel respectif de 79 et 47 %). Du côté suisse, au stade d'observation actuel, les accords bilatéraux ne bouleversent pas fondamentalement les flux migratoires des Européens de l'UE.

Depuis quelques années, on observe des mouvements dans la répartition géographique de la population, en particulier de Genève vers les départements français voisins, l'Ain dans un premier temps, puis la Haute-Savoie. En 2002, l'établissement en France semble avoir reçu un coup de fouet. Au total, depuis 1998, on estime en moyenne à un millier de personnes par an le mouvement des seuls Suisses vers la France voisine, soit une part significative des populations arrivées dans les deux départements.

Lié à ces divers mouvements de population, le logement constitue certainement la question la plus criante et la plus urgente du moment. Commun aux quatre territoires, sinon généralisé, le problème est encore avivé aux abords des frontières. Tous les indicateurs convergent. La demande forte assèche le marché (du côté français, le délai d'écoulement entre la mise sur le marché des logements collectifs neufs et leur vente s'est raccourci à une dizaine de mois) ; la pénurie est très poussée (du côté suisse, les taux de vacance évoluent vers des valeurs toujours plus infimes : 0,17 % dans le canton de Genève en 2003, 0,5 % dans le district de Nyon) ; les distorsions s'accroissent et les besoins en logements sociaux grandissent. Face à cette situation générale tendue, le volume de construction reste très inégal d'un territoire à l'autre - très faible à Genève, plus conséquent dans l'Ouest du canton de Vaud, franchement soutenu dans la proche région frontalière française, ce qui contribue à déplacer les lieux d'habitation. Les besoins restent néanmoins en grande partie insatisfaits sur l'ensemble de ce territoire transfrontalier.

La Synthèse 2003 sera disponible sur le site de l'Observatoire (www.statregio-francosuisse.net) le 13 octobre 2003. Elle peut être commandée à l'Office cantonal de la statistique de Genève (15 CHF) ou à l'INSEE Rhône-Alpes (10 €).



INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi
F-69401 Lyon Cedex 3



OCSTAT
82, route des Acacias
Case postale 1735
CH-1211 Genève 26



SCRIS
6, rue de la Paix
CH-1014 Lausanne